



Réunion du Comité de Pilotage de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne

Mardi 16 décembre 2014 de 10h00 à 12h00

DRJSCS - Salle 13 (Rez-de-Jardin)

34 rue Albert Thomas - 63038 Clermont-Ferrand

Dossier suivi par :

Éric RUTAUULT

Laure VAISSADE

Tel : 04 73 98 75 56

vaissade.obresa@orange.fr

Synthèse des échanges

Ont participé à ce comité de pilotage présidé par Véronique LAGNEAU, Directrice régionale adjointe de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne :

ARS Auvergne	Marie-Laure RONGÈRE	Responsable de l'unité études et prospectives
Caf 63	Agnès FAURE	Sous-Directrice
Caf 63	Aurélie BORDAS	Responsable du Pôle d'appui au projet Caf
Carsat	Arnaud VILLAUME	Attaché de Direction Action Sanitaire et Sociale
CG 63	Luc ASTOUL	Responsable du service Qualité action sociale
Dreal	Denis FRANCON	Responsable du pôle logement
DRJSCS	Véronique LAGNEAU	Directrice régionale adjointe
DRJSCS	Éric RUTAUULT	Responsable du Pôle mission d'appui
Insee	Arnaud STÉPHANY	Directeur régional
MSA	Patrice GRELON	Directeur de l'action sanitaire et sociale
ORS Auvergne	Sylvie MAQUINGHEN	Directrice
ORS Auvergne	Laure VAISSADE	Chargée d'études, coordinatrice PFoss
Pôle emploi	Vincent GIQUET	Responsable Statistiques, études et évaluation
Rectorat	Isabelle COUDERC	Médecin, conseillère technique du recteur

Excusés

- Monsieur Jean-Philippe BERLEMONT – Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- Madame Julie AIGRET – Directrice de l'Uriopss
- Monsieur Philippe BERNAZ – Directeur général de la solidarité et de l'action sociale au Conseil général du Puy-de-Dôme
- Monsieur Daniel BOUZAT – Directeur adjoint du Pôle solidarité départementale au Conseil général du Cantal
- Monsieur Pierre LIOGIER – Directeur de la vie sociale au Conseil général de la Haute-Loire
- Madame Marie-Françoise LACARIN, Vice-présidente du Conseil Général de l'Allier
- Les représentants et les élus du Conseil régional
- Monsieur FABRE – Directeur du Pôle Travail à la Direccte

Introduction

Véronique LAGNEAU, Directrice régionale adjointe de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne, excuse l'absence de Monsieur Jean-Philippe BERLEMONT, Directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne, qui ne peut participer au comité de pilotage de la PFoss cette année. Après avoir présenté les excuses des partenaires absents, Véronique LAGNEAU précise que le Conseil régional a souhaité confirmer aux membres du comité de pilotage son intérêt pour le projet d'étude sur les services à la personne. Ce point sera discuté par Laure VAISSADE lors de la présentation du programme de travail 2015.

Véronique LAGNEAU remercie tous les participants de leur présence à ce comité de pilotage de la PFoss, rendez-vous annuel des partenaires qui permet de faire le point sur les activités réalisées au sein de la PFoss au cours de l'année écoulée et de préparer le programme de travail de la plate-forme pour l'année suivante.

L'année 2014 a été marquée par un temps fort, le séminaire de la PFoss, qui a réuni environ 70 personnes autour de six intervenants. Le thème central de cet événement était la lutte contre la pauvreté avec un focus spécifique sur la notion de non-recours aux droits et aux services. L'accent a été porté sur l'utilisation des travaux d'observation et des études présentés pour la mise en œuvre de politiques publiques et d'actions concrètes destinées aux publics cibles. Les participants au séminaire étaient des représentants des services de l'État, des établissements publics, des collectivités locales, des organismes de protection sociale et des associations.

Le séminaire a été largement apprécié par les participants qui ont exprimé, via un questionnaire d'évaluation, leur satisfaction concernant l'accueil et l'organisation du séminaire. De manière générale, le séminaire a été jugé intéressant voire très intéressant pour l'ensemble des personnes ayant répondu au questionnaire. Les présentations ont été jugées utiles car elles ont permis un accroissement des connaissances et la diffusion d'informations dont la majorité des participants auront une utilisation concrète. Le contenu des interventions a été qualifié de satisfaisant ou très satisfaisant pour une large majorité de répondants (plus de 90 %).

Véronique LAGNEAU profite de ce comité de pilotage pour rappeler le mode de fonctionnement de la PFoss. Des crédits Drees sont alloués pour l'animation et la coordination de la PFoss. La coordinatrice PFoss, en tant que chargée d'études, œuvre aussi à la réalisation de certaines études. Certains travaux peuvent nécessiter le financement d'un cabinet d'études (Insee, ORS...). Des compléments financiers sont à rechercher, soit auprès des partenaires PFoss intéressés par le sujet et en capacité de cofinancer, soit auprès d'autres sources de financement (Fonds européens, appels à projet nationaux...).

Véronique LAGNEAU rappelle que la richesse de la PFoss réside dans la participation précieuse de ses partenaires qui, par leurs compétences techniques, les informations dont ils disposent et leurs expertises, contribuent à la réalisation d'études et de travaux d'intérêt partagé. Il est important de maintenir le principe de mutualisation des moyens humains et financiers pour poursuivre le travail partenarial engagé au sein de la PFoss.

Enfin, Véronique LAGNEAU informe les partenaires que Laure VAISSADE, coordinatrice de la PFoss, sera remplacée pendant son congé maternité par Corinne PRAZNOCZY de février à juillet 2015. Corinne PRAZNOCZY a été chargée d'études à l'Observatoire régional de la santé d'Île-de-France pendant plusieurs années puis consultante en santé-environnement, santé publique et développement durable.

Bilan 2014 des activités de la PFoss

Laure VAISSADE présente le bilan des activités réalisées au sein de la PFoss en 2014.

➤ Les jeunes en milieu rural en Auvergne

- **Pilote** : DRJSCS
- **Groupe de travail** : Conseil général de l'Allier, de la Haute-Loire et du Puy-de-Dôme, Conseil régional, DDCS 63, DDCSPP 03, DDCSPP 15, DDCSPP 43, DRJSCS, ORS Auvergne, Rectorat et Pôle Emploi Auvergne
- **Calendrier de mise à disposition** : le rapport maquetté sera mis en ligne en janvier 2015 sur le site de la PFoss dans la rubrique « Publications » (www.pfoss-auvergne.fr)
- **Objectifs de l'étude**
 - Dresser un portrait de la jeunesse auvergnate à partir d'un grand nombre d'informations à un niveau géographique fin pour avoir une vision globale et territoriale de la situation des jeunes.
 - Comparer les caractéristiques et les conditions de vie des jeunes résidant en milieu rural à celles des jeunes vivant en zone urbaine.

- **Thèmes explorés à partir des données existantes et disponibles**

- Éducation et formation des jeunes : scolarisation, lieu d'études, niveau de diplômes, réussite scolaire et formation suivie.
- Accès à l'emploi et à l'autonomie : position des jeunes sur le marché du travail, chômage, conditions d'emploi des jeunes actifs, accès à l'autonomie en matière de logement.
- Qualité de vie et citoyenneté : indicateurs de pauvreté, d'engagement dans le service civique, de santé et de pratiques sportives des jeunes.

- **Principales conclusions de l'étude**

- Situation des jeunes ruraux plutôt favorable : bonne réussite scolaire, choix de filières d'enseignement professionnel ou technologique, plus souvent dans l'emploi avec des conditions moins précaires, contraintes de mobilité fortes mais intégrées, moindre recours aux prestations sociales et familiales...
- Nuances de ces résultats : écarts entre sexes plus marqués en milieu rural, exode des jeunes en difficulté, jeunes ruraux en très grande difficulté « non captés » par l'analyse quantitative...
- Enseignements en matière de lutte contre le décrochage scolaire, d'amélioration du choix d'orientation scolaire, de promotion des emplois d'avenir en milieu rural, d'accompagnement des filles en milieu rural dans leur création d'entreprise...

Le comité de pilotage de la PFoss avait retenu pour 2014 la réalisation de deux études, l'une sur les services à la personne et l'autre sur les différentes formes de la pauvreté monétaire en Auvergne, sous la condition que des financements soient trouvés. À défaut de financements suffisants, seule l'étude sur la pauvreté monétaire n'a pu être engagée en 2014. L'étude sur les services à la personne pourra faire l'objet d'une proposition pour le programme de travail 2015 de la PFoss.

➤ **Étude sur les différentes formes de la pauvreté monétaire**

- **Maître d'œuvre** : Insee

- **Objectif** : réaliser quatre publications électroniques départementales de 4 pages dans la Collection « Insee Analyses Auvergne » pour répondre aux questions suivantes :

- Comment chaque département est-il concerné par la pauvreté monétaire ?
- Quelles sont les personnes les plus concernées par la pauvreté monétaire ?
- Quelles sont les ressources des ménages pauvres ?
- Quelle est la situation socio-économique du département en lien avec le degré de pauvreté ?

- **Étude réalisée à partir de plusieurs sources** :

- les revenus disponibles localisés (RDL) 2011 ;
- les données issues des fichiers CAF sur les populations allocataires percevant des minima sociaux 2012 ;
- le Recensement de la population 2011 ;
- les DADS 2010 (Déclaration annuelle de données sociales) ;
- les taux de chômage localisés 2008 à 2013 ;
- les estimations d'emploi localisées 2008 à 2013.

- **Calendrier**

- Un recueil des attentes des partenaires de la PFoss a été réalisé début juillet 2014. Une réunion entre la DRJSCS (en tant que pilote de la PFoss) et l'Insee s'est tenue le 28 août 2014 pour échanger sur ce que peut traiter l'Insee sur ce thème par rapport aux demandes des partenaires. Une convention a été signée entre l'Insee et la DRJSCS début novembre 2014.
- Des résultats régionaux seront présentés en comité de pilotage du plan de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale prévu à la préfecture de Région en janvier 2015.
- Une réunion du comité de pilotage de l'étude est prévue en janvier 2015 : la participation des partenaires de la PFoss, en tant qu'experts, pourra être envisagée.
- La diffusion et la communication des publications sont prévues en avril 2015.

➤ **Mise à jour du tableau de bord social – Données 2012**

- **Maître d'œuvre** : ORS Auvergne

- **Producteurs de données** : 4 Caf, Carsat Auvergne, 4 CPAM, Dreal Auvergne, Insee, MSA Auvergne, Pôle Emploi Auvergne et RSI Auvergne

- **Calendrier** : Fichier Excel mis en ligne fin août et cartes complémentaires à paraître.
- **Nouveautés en 2014**
 - Six nouveaux indicateurs : sur les allocataires dépendant des prestations sociales (allocataires dont les prestations sociales représentent plus de la moitié de leurs ressources financières le reste étant des ressources d'activité), sur le nombre de personnes couvertes par l'AAH et sur le nombre de personnes couvertes par les aides au logement.
 - Un nouvel échelon géographique : le bassin d'emploi.
 - Travail sur les évolutions en cours : une vigilance particulière est à porter sur les territoires modifiés (notamment les EPCI).

➤ **Publication synthétique sur le RSA**

Le programme de travail étant chargé en fin d'année 2014, le report de cette publication en 2015 est envisagé, ce qui permettra d'avoir des évolutions sur trois ans. Cette publication synthétique fera suite à l'étude réalisée et publiée en 2013 par la PFoss « Les bénéficiaires du RSA en Auvergne » ([Consulter la publication](#)).

➤ **Publication de quatre plaquettes départementales**

Réalisées à partir des indicateurs présents dans le tableau de bord social (Données 2012 et 2011), l'objectif de ces plaquettes est de disposer de documents synthétiques et communicants offrant une approche de la précarité dans les départements. Les plaquettes contiennent des informations infra-départementales, des cartes, des graphiques et quelques éléments d'analyse. Elles peuvent être consultées et téléchargées sur le site internet de la PFoss (www.pfoss-auvergne.fr), dans le menu « Publications » ou « Tableau de bord social » ([Consulter les plaquettes départementales](#)).

➤ **Atelier de présentation du TBS dans le Puy-de-Dôme**

- **Animation de l'atelier** : ORS Auvergne
- **Date** : 20 février 2014

Réunissant une quarantaine de personnes (services de l'État (DDCS, Dreal), Insee, Pôle Emploi, ARS, Conseil général, EPCI, Pays, CCAS, bailleurs sociaux, organismes de protection sociale (Caf, Carsat, MSA, CPam), associations (Urhaj, Uraf, Collectif Pauvreté Précarité, Secours catholique, ARML...), Observatoire régional du développement durable, Agence Clermont Métropole...), cet atelier a été apprécié et jugé intéressant et utile par les participants.

➤ **Atelier « Santé mentale et personnes en situation de relégation sociale »**

Cet atelier a été annulé en raison de la mise en place par l'Agence régionale de santé d'Auvergne d'une expérimentation du « parcours santé mentale » qui est une illustration de la méthode mise en place pour passer de l'identification des points de rupture dans la prise en charge à la réponse par les acteurs du territoire.

En outre, le thème « santé et précarité » pourra être abordé dans le cadre de travaux sur le non-recours aux droits et aux soins.

➤ **Présentation du Blog « Auvergne santé social... »**

Cet atelier est reporté en 2015, le site internet de l'ORS étant en cours de refonte. Ce blog est un outil de veille généraliste en santé publique et de valorisation des études auvergnates et nationales.

➤ **Publication de la lettre électronique trimestrielle**

La lettre de la PFoss n°12 sera diffusée le 18 décembre 2014, il s'agit de la troisième année de publication. Les partenaires de la PFoss sont remerciés pour leur contribution à l'élaboration de cette e-lettre ainsi qu'à la rédaction de son édit. Les propositions d'améliorations ou d'évolutions de cette lettre sont les bienvenues et peuvent être communiquées à la coordinatrice PFoss (lvaissade.obresa@orange.fr).

➤ **Mise en ligne du nouveau site internet de la PFoss**

Toutes les remarques ou propositions d'améliorations du site internet de la PFoss peuvent être adressées à la coordination de la PFoss (lvaissade.obresa@orange.fr).

➤ **Organisation du séminaire de la PFoss**

Ce point a été évoqué en introduction.

Les propositions de travail pour 2015 émanent du comité technique qui s'est réuni deux fois en 2014 : le 4 avril et le 9 octobre. Le comité de pilotage de la PFoss du 19 décembre 2013 avait demandé au comité technique de faire des propositions d'étude et de travaux pour 2015 qui s'inscrivent dans le cadre des grands plans qui structurent l'action publique, en particulier le Plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Le comité technique s'est notamment saisi du thème du non-recours, qui constitue une orientation prioritaire du plan de lutte contre la pauvreté, pour proposer deux projets d'études : l'un sur le non-recours aux soins et l'autre sur le non-recours aux minima sociaux. L'ensemble des propositions de travail pour 2015 sont détaillées dans le document ci-joint intitulé « Programme de travail 2015 de la Plate-forme de l'observation sanitaire et sociale d'Auvergne ».

➤ Finalisation de l'étude sur les différentes formes de la pauvreté monétaire

➤ Projet d'étude sur les services à la personne ¹

- **Maître d'œuvre** : Insee
- **Partenaires intéressés** : Conseils généraux, Conseil régional, Direccte, Dreal, MSA Auvergne, Carsat Auvergne et Pôle emploi Auvergne

Vincent GIQUET informe les partenaires que Pôle emploi Auvergne souhaiterait participer à ce groupe de travail sur les services à la personne, en tant que partenaire et en tant que fournisseur de données (*Informations reçues par mail le 23/12/2014*). Les attentes de Pôle emploi concernant l'étude rejoignent la plupart des besoins déjà exprimés par d'autres partenaires.

- **Les attentes des partenaires**

Ce projet d'étude présente un intérêt pour plusieurs partenaires. En raison de contraintes de calendrier d'un partenaire majeur sur ce thème, l'étude n'a pas pu être engagée en 2014. Toutefois, un travail de recueil des attentes des partenaires a été fait. Les éléments seront communiqués à l'Insee et une réunion sera organisée début 2015 entre l'Insee et les principaux partenaires potentiellement financeurs pour voir si techniquement l'Insee peut répondre à ces attentes et à quel coût.

Les besoins d'informations exprimés portent sur :

- l'emploi dans ce secteur : notamment la répartition des emplois par type d'employeur, nombre de postes budgétisés et non pourvus, nature des contrats (CDD, temps partiels...)
- le poids du secteur dans le tissu économique de la région par activité (nombre d'ETP, de salariés...)
- le profil des travailleurs du secteur : âge, sexe, qualification...
- les risques au travail : arrêts de travail pour usure professionnelle, accidents du travail
- des projections : évolution de l'emploi dans ce secteur par type de métier pour les 15 prochaines années...
- les offres et les demandes d'emploi du secteur (nombre, évolution, caractéristiques).

- **Financements**

Deux partenaires pourraient potentiellement participer au financement de l'étude : le Conseil régional d'Auvergne et la Direccte, sous réserve de la faisabilité technique de l'étude et de ce que pourra faire l'Insee par rapport aux attentes des partenaires.

Le Conseil régional d'Auvergne a donné son accord de principe sur un co-financement de cette étude sur la base du coût maximal annoncé en 2014 compris entre 7 000 et 10 000 euros et à condition que l'étude réponde aux points intéressant la Région.

- **Calendrier prévisionnel**

Début 2015 : organisation d'une réunion des principaux partenaires intéressés et financeurs potentiels (Insee, Direccte, Conseil régional et coordinatrice de la PFoss), pour voir ce que techniquement peut faire l'Insee et à quel coût.

Arnaud STÉPHANY, Directeur régional de l'Insee, précise que la Direccte Auvergne a sollicité l'Insee de manière bilatérale pour une réactualisation de l'étude publiée en 2010 ([Consulter l'étude 2010](#)) sur les services à la personne. Le montage du projet d'étude est en cours. Il faudra veiller à ce que le projet d'étude PFoss en 2015 ne soit pas redondant.

¹ sous réserve de la faisabilité d'une étude qui permettent de répondre aux attentes des partenaires et sous réserve de l'obtention de financements appropriés

➤ **Projet d'étude sur le non-recours aux soins**

- **Maître d'œuvre** : ORS Auvergne
- **Co-pilotage** : ARS et DRJSCS
- **Partenaires** : MSA Auvergne, Conseil général 63, Carsat Auvergne, ORS, DRSM, Rectorat, CPAM 63 et CPAM 03, ESPE, CISS, Viltais
- **Objectifs**

Avoir une meilleure connaissance sur le territoire auvergnat :

 - des motifs « opérationnels » du non-recours aux soins : mauvaise connaissance des dispositifs existants... ;
 - des motifs matériels et spatio-temporels du non-recours aux soins : problèmes de densité médicale, difficultés de transports...
- **Résultats attendus**

Repérer les dysfonctionnements institutionnels et les problématiques spécifiques qui expliquent le non-recours aux soins sur les territoires en Auvergne pour pouvoir orienter les actions de lutte contre le non-recours aux soins auprès des personnes en situation de précarité.
- **Méthodologie**

Elle est en cours d'élaboration. Deux volets devraient être envisagés :

 - un volet quantitatif : recueil d'informations auprès du public en situation de précarité ;
 - volet qualitatif : recueil d'informations sur les parcours auprès des personnes relais et des professionnels de santé (travailleurs sociaux, salariés du secteur des services à domicile...) pour approfondir l'analyse quantitative.
- **Calendrier prévisionnel et financement**
 - Deux réunions ont eu lieu au second semestre 2014. Une réflexion approfondie a été engagée par le groupe de travail avec l'émergence de pistes pour la méthodologie.
 - Une réunion aura lieu en janvier 2015 avec les co-pilotes (ARS et DRJSCS) et l'ORS pour arrêter la méthodologie et envisager les modalités de financement de l'étude.

➤ **Projet d'étude sur le non-recours aux minima sociaux**

- **Maître d'œuvre** : Coordinatrice PFoss ou cabinet d'étude
- **Co-pilotage** : CG63 et DRJSCS
- **Partenaires** : Caf du Puy-de-Dôme, Conseils généraux du Puy-de-Dôme et de l'Allier, Carsat Auvergne, DRJSCS, ORS, Pôle emploi Auvergne et Rectorat
- **Objectifs**
 - Obtenir des taux de non-recours au niveau départemental
 - Identifier les trappes à non-recours
- **Résultats attendus** : obtenir des éléments chiffrés qui permettront d'orienter et de prioriser les actions à mettre en œuvre pour lutter contre le non-recours aux minima sociaux.
- **Méthodologie** : à déterminer
- **Calendrier prévisionnel** : engagement au 1^{er} semestre 2015 avec une analyse bibliographique et l'élaboration d'un protocole d'étude en collaboration avec le groupe de travail.
- **Financement** : réalisation de l'étude par la coordinatrice de la PFoss sauf si l'intervention d'un cabinet d'étude s'avère nécessaire. Dans ce dernier cas, un financement sera à prévoir.

➤ **Le Tableau de bord social – Données 2013**

- **Maître d'œuvre** : ORS Auvergne
- **Objectifs et résultats attendus**
 - Mise à jour des indicateurs
 - Travail sur les évolutions (trois années d'observation)
 - Cartographie des principaux indicateurs pour certains échelons géographiques
- **Calendrier prévisionnel** : mise en ligne au 3^{ème} trimestre 2015

➤ **Plaquettes départementales sur la précarité**

- **Maître d'œuvre** : ORS Auvergne
- **Objectifs et résultats attendus**
 - Document synthétique reprenant les faits saillants pour chaque département et intégrant des illustrations cartographiques, des graphiques et des éléments d'analyse.
 - En 2015 : intégration d'une analyse en termes d'évolution, avec trois années d'observation.
 - Les données pour la France métropolitaine, lorsqu'elles sont disponibles, permettent de positionner la région et ses départements par rapport aux valeurs métropolitaines.

➤ **Publication synthétique sur le RSA**

- **Maître d'œuvre** : Coordinatrice de la PFoss
- **Objectifs et résultats attendus**

Cette fiche synthétique fera suite à l'étude publiée en 2013 sur les grandes tendances concernant les bénéficiaires du RSA : nombre et population couverte par le RSA avec des évolutions sur trois années (2011, 2012 et 2013)

➤ **Organisation de l'atelier de présentation du blog « Auvergne Santé Social »**

➤ **Poursuite des activités de communications et de coordination**

- **Publication de la lettre électronique**
- **Valorisation et communication des travaux menés au sein de la Pfoos**
- **Mise à jour du site internet**

➤ **Propositions du comité de pilotage**

Le comité de pilotage propose d'organiser deux ateliers supplémentaires en 2015 :

- un atelier de présentation du système d'information géographique de l'observatoire des situations de fragilité de la Carsat Auvergne (*sous réserve d'accord*) ;
- un atelier de présentation d'un travail de recherche sur la pauvreté en milieu rural réalisé par Agnès ROCHE, sociologue et maître de conférences à l'Université d'Auvergne (*sous réserve d'accord*).

Points divers

➤ **Identification d'orientations et de préoccupations communes**

Afin de permettre au comité technique de la Pfoos de réfléchir en 2015 à des projets utiles pour 2016, Véronique LAGNEAU (DRJCS) demande aux partenaires de bien vouloir exprimer les préoccupations et les thématiques qui pourraient être communes et fédératrices au sein de la Pfoos.

Vincent GIQUET (Pôle Emploi) indique que l'accompagnement des demandeurs d'emploi de longue durée, qui font face à de grandes difficultés sociales, est une préoccupation majeure de Pôle emploi qui met en place de nouvelles modalités d'aide destinées à ce public. Ce thème pourrait notamment intéresser les Caf et les Conseils généraux et être examiné par le comité technique de la Pfoos.

Véronique LAGNEAU indique que la prévention de la dépendance des seniors est un thème qui pourrait également rassembler de nombreux partenaires de la Pfoos pour un travail collectif : ARS, Carsat, conseils généraux, DRJCS, Dreal, MSA, ORS... Il serait notamment intéressant d'avoir une bonne connaissance de ce public pour pouvoir identifier comment lui offrir une prévention adaptée de la dépendance. L'ARS est particulièrement intéressée par le public des personnes âgées en perte d'autonomie et l'adaptation de l'offre de soins aux besoins des personnes âgées est une préoccupation majeure. L'ARS a d'ores et déjà engagé un travail sur l'amélioration de la connaissance des besoins des personnes âgées pour réduire les inégalités territoriales de l'offre de santé, notamment pour adapter l'offre des SSIAD. La Dreal serait également intéressée par la thématique de l'autonomie des personnes âgées dans le logement.

Il est attendu du comité technique qu'il engage une réflexion sur ces deux thèmes en 2015 pour dégager une ou des propositions d'études ou d'outils utiles et intéressants à réaliser au sein de la Pfoos en 2016.

➤ **Invitation de nouveaux partenaires au sein de la PFoss**

Avant de remercier l'ensemble des participants, Véronique LAGNEAU propose aux membres de la PFoss d'inviter de nouveaux partenaires à rejoindre la PFoss :

- la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne (Draaf) ;
- la mutualité française, en tant que coordinateur du Pôle régional de compétence ;
- les quatre CPam de la région, qui contribuent à l'alimentation du tableau de bord social ;
- le RSI, producteur de données pour le tableau de bord social.